



PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

**Direction Départementale
de la Protection des Populations**

Service Protection de l'Environnement

Le Préfet de la Haute-Savoie,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le code de l'environnement et notamment les articles L. 541-7 et L. 541-8 et R. 541-9 à R. 541-61,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'organisation et à l'action de l'Etat dans les régions et les départements,

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de Monsieur Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie,

VU l'arrêté du 2 mai 2013, du premier ministre, portant nomination de Mme Valérie LE BOURG, en qualité de directrice départementale de la protection des populations de la Haute-Savoie à compter du 13 mai 2013,

VU l'arrêté préfectoral n°2013133-0010 du 13 mai 2013 portant délégation de signature à Mme Valérie LE BOURG, directrice départementale de la protection des populations de la Haute-Savoie,

VU le récépissé délivré à la SAS MARCEL DURET le 1^{er} décembre 2008 pour l'activité de transport de déchets dangereux et non dangereux,

VU la déclaration du 25 novembre 2013 par laquelle Monsieur le directeur général de la SAS MARCEL DURET sollicite le renouvellement du récépissé susvisé,

CONSIDERANT que la déclaration du 25 novembre 2013 est complète et remplie dans les formes prévues par l'article R. 541-9 et suivants,

DELIVRE

A la SAS MARCEL DURET dont le siège social est établi zone artisanale du Thermosay sur le territoire de la commune de MARLENS (74210),

récépissé de sa déclaration du 25 novembre 2013 relative à son activité de transport de déchets dangereux et non dangereux.

RECEPISSE N° T 2013 12 12 A
délivré à SEYNOD le 12 décembre 2013

Une copie de ce récépissé est conservée à bord de chaque véhicule et doit être présentée à toute réquisition des agents chargés du contrôle au titre des articles L. 541-44 et L. 541-45.

Ce récépissé expirera le 11 décembre 2018.

Pour la Directrice départementale
La chef de service


Michèle ASSOUBERT

